

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 403

15 février 2008

SOMMAIRE

Alfa Kraft S.à r.l.	19336	Mayfair Holding S.A.	19337
Alpina Real Estate Fund SCA	19324	ML Poivre Real Estate GP	19327
Bakery Equity Luxembourg S.A.	19305	Mylan Luxembourg 2 S.à r.l.	19343
Bellary Holding S.A.	19308	Nouvelle Boutique Trois Etoiles	19341
Bravo Company S.A.	19340	novaTec s.à r.l.	19306
Cedria Holding S.A.	19339	Optilor S.à r.l.	19337
Cefralu S.A.	19342	Palm Investments S.à r.l.	19342
Chamonix Properties S.A.	19304	Papa e Citu S.à r.l.	19341
CIM Constructions Industrielles et Minières S.A.	19302	Pauco Holdings S.à r.l.	19340
Debswana Investments	19300	Perisound S.à r.l.	19341
Diamantin S.A.	19335	Philo Holding S.A.	19310
E.C.T. Europe	19338	Power Panels S.A.	19337
eida s.a	19341	Primera Fund	19343
Eton Investment S.A.	19314	Programedia S.à r.l.	19338
Even Promotions, S.à r.l.	19304	Promimmo S.A.	19340
Financière Daunou 17 S.A.	19320	Roga International S.A.	19343
Fléschiergaass S.A.	19308	Secured Products Holdings S.à r.l.	19322
Foncière Newton S.A.	19309	S.M.M. spf S.A.	19339
Gef Real Estate Holding	19344	St. Georges Properties S.A.	19304
Groupe Stic International S.A.	19339	Stulz S.à r.l.	19337
Groupe Stic International S.A.	19339	Surgeon	19298
Hofinco S.A.	19305	SU Turkish Private Equity Opportunities I, S.C.A., SICAR	19342
Hofinco S.A. Holding	19305	Synavic S.A.	19340
Home Invest S.à r.l.	19309	Targetfollow (Bundesallee Holding) S.à r.l.	19306
IDEC S.A. Holding	19338	Targetfollow (Luxembourg Holdings) S.à r.l.	19316
Infomarket S.à r.l.	19310	Two I.C. Finance S.A.	19299
Inverness Holding S.A.	19338	Two I.C. Finance S.A. SPF	19299
Jabiro S.à r.l.	19303	Vadec International S.A.	19299
Jabiro S.à r.l.	19298	WAO Luxembourg S.A.	19301
J.P. Morgan Partners (BHCA) M&H Luxembourg, S.à r.l.	19301	Web Brands S.C.A.	19298
KUHN Soparfi S.à r.l.	19335	Wedgold S.A.	19303
Les Portes de Luxembourg S.A.	19311	World Motor Holdings S.à r.l.	19344
Lux Timing S.à r.l.	19334	WP Luxco Communications S.à r.l.	19312
Max Participations I S.à r.l.	19318	Zandoli Holding S.A.	19311
Mayence S.A.	19334		

Surgeon, Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 89.692.

—
DISSOLUTION

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 10 janvier 2008, enregistré à Grevenmacher, en date du 11 janvier 2008, Relation GRE/2008/325

- que la dissolution anticipée de la société anonyme SURGEON, établie et ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 89.692, a été prononcée par l'associée unique, la société de droit panaméen LWM HOLDINGS I CORP., ayant son siège social à Arango - Orillac Building 2nd Floor, Est 54th Street, Panama, Republic of Panama, avec effet immédiat,

- que les livres et documents sociaux sont conservés pendant la durée de cinq années à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré sur papier timbré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 18 janvier 2008.

J. Gloden
Notaire

Référence de publication: 2008016492/213/20.

(080014226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Web Brands S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 113.557.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait de la résolution de l'Assemblée Générale extraordinaire de la Société du 11 décembre 2007

L'assemblée:

- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister;

- décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir du 11 décembre 2007 au siège social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2008.

WEB BRANDS S.C.A
Signature

Référence de publication: 2008016494/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2008, réf. LSO-CM08101. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Jabiro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 402.826,98.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 55.598.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008016522/631/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07721. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Vadec International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.978.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 10 décembre 2007, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2007, LAC/2007/40261, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et à pris les résolutions suivantes en application de la loi 10 août 1915 relatif aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi.

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société: 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 4 janvier 2008.

Pour la société

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2008016495/211/20.

(080014278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

**Two I.C. Finance S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Two I.C. Finance S.A.).**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 65.860.

—
L'an deux mille sept, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TWO I.C. FINANCE S.A., avec siège social à L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 23 janvier 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 781 du 27 octobre 1998.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en date du 12 décembre 2000 suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, numéro 588 du 31 juillet 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Isabelle Barret, employée privée, demeurant à Luxembourg

L'assemblée désigne Madame Stéphanie Stacchini, employée privée, demeurant à Luxembourg comme scrutateur.

Le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet social de la Société;
2. Modification de la dénomination sociale de la Société;
3. Modification des statuts pour prendre en compte les résolutions prises ci-avant;
4. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social comme suit:

«La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF».)»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale comme suit:

TWO I.C. FINANCE S.A. SPF

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence les statuts pour y refléter les décisions prises, et de donner la teneur suivante à l'article 1^{er}, alinéa premier, et article 2 des statuts:

« **Art. 1^{er}**. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de TWO I. C. FINANCE S.A. SPF.»

« **Art. 2**. La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF».)»

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ huit cents euros (800,- Eur).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant des comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: I. Barret, S. Stacchini, M. Lecuit.

Enregistré à Mersch, le 2 janvier 2008, MER/2008/19. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 janvier 2008.

M. Lecuit.

Référence de publication: 2008016773/243/74.

(080014179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Debswana Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 82.132.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008016521/631/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07724. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

J.P. Morgan Partners (BHCA) M&H Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 108.932.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 17 décembre 2007, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007, LAC/2007/41632, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et à pris les résolutions suivantes en application de la loi 10 août 1915 relatif aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi.

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société: 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

- que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 22 janvier 2008.

Pour la société

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2008016496/211/22.

(080014285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

WAO Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 82.784.

—
L'an deux mille sept, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WAO LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu le 14 juin 2001 par devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil, numéro 1244 du 28 décembre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Isabelle Barret, employée privée à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, représentant tous les actionnaires par procuration.

L'assemblée désigne Madame Stéphanie Stacchini, demeurant à Luxembourg comme scrutateur.

Le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 95.000,- (quatre vingt quinze mille euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 126.000,- (cent vingt six mille euros) par l'émission de 95,- (quatre vingt quinze) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

2. Modification de l'article 3 des statuts de la société;

3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 95.000,- (quatre vingt quinze mille euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 126.000,- (cent vingt six mille euros) par l'émission de 95,- (quatre vingt quinze) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 1000,- (mille euros) chacune.

Cette augmentation de capital sera effectuée par incorporation des bénéfices reportés comme attesté par le bilan au 12 décembre 2007 délivré au notaire instrumentaire. Les actions nouvellement créés seront attribuées aux actionnaires actuels proportionnellement à leur pourcentage de détention.

L'Assemblée constate que le montant total de EUR 95.000,- (quatre vingt quinze mille euros) est à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire par un bilan intérimaire arrêté au 12 décembre 2007.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence l'article 3 des statuts pour y refléter les décisions prises ci avant, et de lui donner la teneur suivante.

Art. 3. Le capital social souscrit est fixé à cent vingt-six mille euros (126.000,- EUR) divisé en cent vingt six (126) actions de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ deux mille sept cents euros (EUR 2.700,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: I. Barret, S. Stacchini, M. Lecuit.

Enregistré à Mersch, le 2 janvier 2008, MER/2008/16. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 janvier 2008.

M. Lecuit.

Référence de publication: 2008016776/243/61.

(080014158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

CIM Constructions Industrielles et Minières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 37.535.

—
DISSOLUTION

L'an deux mil sept, le vingt-quatre décembre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu

La société anonyme de droit luxembourgeois dénommée TREBEL S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée aux présentes,

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- que la société dénommée CIM, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B n ° 37.535 a été constituée en date du 7 mars 1949 sous la législation alors en vigueur dans la zone, française du Maroc, et que son siège a été transféré au Luxembourg aux termes d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} juillet 1991, publié au Mémorial C numéro 25 du 24 janvier 1992,

dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial C numéro 812 du 7 novembre 2000

- que le capital social est fixé à trente et un mille euros (€ 31.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.

- qu'elle s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société CIM, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES S.A.;
- que l'activité de la société étant réduite, la comparante décide la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat, cette décision étant prise au nom de la société TREBEL S.A., prénommée, en assemblée générale extraordinaire en sa qualité d'actionnaire unique de la société CIM, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES S.A.;
- que la société TREBEL S.A. est nommée liquidateur de la société CIM, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES S.A., qu'en cette qualité, la comparante requiert le notaire instrumentant de documenter:
- que la société dissoute n'a pas de passif et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné,
- que par rapport à d'éventuels passifs de la société CIM, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES S.A., actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, elle assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence, tout le passif de ladite société est considéré comme réglé,
- que le rapport du liquidateur est annexé aux présentes;
- que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport établi en date du 24 décembre 2007 par EURAUDIT S. à r.l., avec siège social à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi, désignée «commissaire à la liquidation» par l'actionnaire unique de la société CIM, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES S.A., lequel rapport est annexé aux présentes;
- que la liquidation de la société CIM, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES S.A. est à considérer comme faite et clôturée;
- qu'est accordée décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société CIM, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES
- que les livres et documents de la société CIM, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES S.A. sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Afonso-Da Chao Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-surAlzette le 31 décembre 2007, Relation: EAC/2007/16806. - Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 janvier 2008.

F. Kessler.

Référence de publication: 2008016737/219/57.

(080014269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Jabiro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 402.826,98.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 55.598.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008016523/631/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07719. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Wedgold S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.625.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 11 octobre 2007

- La société DMC S.à.r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.314, a désigné Madame Saliha Boulhais, employée privée, née le 7 juin 1966 à Florange

(France), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat d'Administrateur (jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009).

- La société LOUV S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 89.272, a désigné Monsieur Marc Limpens, employé privé, né le 17 février 1951 à Overijse (Belgique), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat (jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009).

- La société EFFIGI S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.313, a désigné Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé en D.E.S.S., né le 10 novembre 1962 à Differdange (Luxembourg), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat (jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009).

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président du Conseil d'Administration en la société LOUV S.à r.l. qui est représentée par Monsieur Marc Limpens, son représentant permanent. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de l'an 2009.

Certifié conforme

WEDGOLD S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008016781/795/30.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2008, réf. LSO-CM06116. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Even Promotions, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6914 Roodt-sur-Syre, 36, rue d'Olingen.

R.C.S. Luxembourg B 70.318.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008016520/507/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2008, réf. LSO-CM08551. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

**Chamonix Properties S.A., Société Anonyme,
(anc. St. Georges Properties S.A.).**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 119.768.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 30 novembre 2007,
lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société*

- M. Thierry Triboulot, employé privé, né à Villers-Semeuse (France), le 2 avril 1973, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, a été nommé administrateur de la Société avec effet au 30 novembre 2007 jusqu'au 22 septembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CHAMONIX PROPERTIES S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008016917/1211/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2008, réf. LSO-CM06367. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Bakery Equity Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

R.C.S. Luxembourg B 90.296.

EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale des Actionnaires de BAKERY EQUITY LUXEMBOURG S.A. («la Société») prises à l'unanimité en session extraordinaire le 8 janvier 2008 à 10.00 heures à Luxembourg que:

1. La démission des administrateurs suivants:

- M. Fabio Labruna
- M. Richardus Brekelmans
- M. Francesco Paolo Ruggeri-Laderchi
- Mme Sabine Perrier
- M. Francesco Mazzone

est acceptée.

2. En remplacement des administrateurs démissionnaires, les administrateurs suivants ont été nommés:

1. M. Cesare Mora, né à Parme en Italie, le 3 janvier 1959 et demeurant à Parme (Italie), Via Magawly n. 14
2. M. Roberto Soresini, né à Parme, Italie, le 10 mars 1962 et demeurant à Marano, Parme (Italie), Via L. Fava n. 34
3. M. Frank Helmut Walenta, né à Genève en Suisse le 2 février 1972 et demeurant à 6, rue de la Piscine, F-57200 Sarreguemines.

Le mandat des nouveaux administrateurs se terminera lors de l'assemblée générale des actionnaires de 2013 qui approuvera les états financiers clos au 31 décembre 2012.

Le Conseil d'Administration de la Société est désormais composé de 5 administrateurs qui sont:

1. M. Cesare Mora,
2. M. Roberto Soresini,
3. M. Frank Helmut Walenta
4. M. Gratian Anda et
5. M. Nico Issenmann

3. Le siège social est transféré à ce jour au 1, rue du Potager à L-2347 Luxembourg.

Il résulte des décisions circulaires du Conseil d'Administration de BAKERY EQUITY LUXEMBOURG S.A. («la Société») prises à l'unanimité le 8 janvier 2008 que:

Sont désignés M. Frank Helmut Walenta comme Président du Conseil d'Administration et M. Cesare Mora comme Secrétaire du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LG@VOCATS

S. Perrier

Référence de publication: 2008016785/1053/40.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07799. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

**Hofinco S.A. Holding, Société Anonyme,
(anc. Hofinco S.A.).**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.

R.C.S. Luxembourg B 25.349.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2008016930/4299/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06405. - Reçu 95 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

novaTec s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5441 Remerschen, 26, rue de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 58.167.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017129/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01246. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Targetfollow (Bundesallee Holding) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 111.820.

DISSOLUTION

In the year two thousand seven, on the twenty-first of December at 12.30 a.m,

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared

TARGETFOLLOW (LUXEMBOURG HOLDINGS) S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.391, having its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,

Hereby represented by Mr Shaohui Zhang, lawyer, residing profession-nally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320, Luxembourg, by virtue of a power of attorney issued under private seal in Luxembourg, on December 21, 2007, which, having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact as follows:

1. that the company TARGETFOLLOW (BUNDESALLEE HOLDING) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 111.820, has been incorporated by a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, dated November 4, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 347 dated February 16, 2006, (the «Company»);

2. that the corporate capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (€ 12,500.-) represented by five hundred (500) corporate units with a nominal value of twenty-five euro (€ 25.-) each;

3. that it is the sole member of the Company;

4. that, in its capacity as sole member of the Company, it has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

5. that the sole member, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the interim balance sheet of the Company as at December 20, 2007, declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

6. that the Company's activities have ceased;

7. that the sole member is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company;

8. that, following the above-resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

9. that the Company's managers and statutory auditor are hereby granted full discharge with respect to their respective duties;

10. that there should be proceeded to the cancellation of all issued units;

11. that all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the Company's former registered office.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille sept, le vingt et un décembre, à 12.30 heures.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

TARGETFOLLOW (LUXEMBOURG HOLDINGS) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.391, ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, Boulevard de la Pétrusse,

ici représentée par Mr Shaohui Zhang, juriste, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 21 décembre 2007, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1. que la société TARGETFOLLOW (BUNDESALLEE HOLDING) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.820, a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 347 en date du 16 février 2006 (la «Société»);

2. que le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune;

3. qu'elle est l'associé unique de la Société;

4. qu'en sa qualité d'associé unique de la Société, elle a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

5. que l'associé unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu des comptes intérimaires de la Société au 20 décembre 2007, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

6. que l'activité de la Société a cessé;

7. que l'associé unique est donc investi de tout l'actif de la Société et qu'il s'engage à régler tout et n'importe quel passif éventuel de la Société dissoute;

8. que suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

9. que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société;

10. qu'il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales émises;

11. que tous les livres et documents de la Société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans à l'ancien siège social de la Société.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Zhang, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, Relation: LAC/2007/44037. — Reçu 12 euros.

Pour le Receveur F. Sandt (signé): R. Jungers.

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2008.

P. Frieders.

Référence de publication: 2008017262/212/94.

(080014675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Fléshiergaass S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 109.434.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017121/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007, réf. LSO-CL00725. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Bellary Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 101.489.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu

La société GLENISTON GATES INVESTMENTS Ltd, avec siège social à Building Three, Bayside Executive Park, P.O. Box AP-59238, Nassau, Bahamas

ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée aux présentes.

La prédite mandataire, agissant ès-qualités, prie le notaire instrumentant de documenter:

- que sa mandante est seule propriétaire de toutes les actions de la société anonyme holding BELLARY HOLDING S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 101.489

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 juin 2004, publié au Mémorial C numéro 868 du 25 août 2004,

dont le capital social est de trente et un mille euros (€ 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune,

- que sa mandante décide de dissoudre ladite société;
- que tout le passif de la société a été réglé, sinon dûment provisionné;
- qu'en sa qualité d'actionnaire unique, sa mandante reprend tout l'actif à son compte;
- que sa mandante reprend à son compte tout passif éventuel, même non encore connu, et qu'elle assume pour autant que de besoin, la qualité de liquidateur;
- que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;
- que décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la société;
- que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse du siège de ladite société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Afonso-Da Chao Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 janvier 2008, Relation: EAC/2008/269. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2008.

F. Kessler.

Référence de publication: 2008017275/219/40.

(080015235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Home Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7570 Mersch, 90, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 70.354.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017122/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007, réf. LSO-CL00787. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Foncière Newton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 107.354.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société BURNETT HOLDINGS S.A., avec siège social à East 53rd Street, Swiss Bank Building, 2nd Floor, Panama City, Republic of Panama,

ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée aux présentes.

La prédite mandataire, agissant ès-qualités, prie le notaire instrumentant de documenter:

- que sa mandante est seule propriétaire de toutes les actions de la société anonyme FONCIERE NEWTON S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 107.354

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 1^{er} avril 2005, publié au Mémorial C numéro 842 du 5 septembre 2005,

dont le capital social est de trente-cinq mille euros (€ 35.000,-) représenté par trois cent cinquante (350) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune.

- que sa mandante décide de dissoudre ladite société;
- que tout le passif de la société a été réglé, sinon dûment provisionné;
- qu'en sa qualité d'actionnaire unique, sa mandante reprend tout l'actif à son compte;
- que sa mandante reprend à son compte tout passif éventuel, même non encore connu, et qu'elle assume pour autant que de besoin, la qualité de liquidateur;
- que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;
- que décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la société;
- que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse du siège de ladite société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Afonso-Da Chao Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 janvier 2008. Relation: EAC/2008/265. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2008.

F. Kessler.

Référence de publication: 2008017273/219/40.

(080015239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Infomarket S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 21.112.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017124/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01619. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Philoe Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 99.642.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société GLENISTON GATES INVESTMENTS Ltd, avec siège social à Building Three, Bayside Executive Park, P.O. Box AP-59238, Nassau, Bahamas

ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée aux présentes.

La prédite mandataire, agissant ès-qualités, prie le notaire instrumentant de documenter:

- que sa mandante est seule propriétaire de toutes les actions de la société anonyme holding PHILOE HOLDING S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 99.642

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 mars 2004, publié au Mémorial C numéro 476 du 6 mai 2004,

dont le capital social est de trente et un mille euros (€ 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune,

- que sa mandante décide de dissoudre ladite société;
- que tout le passif de la société a été réglé, sinon dûment provisionné;
- qu'en sa qualité d'actionnaire unique, sa mandante reprend tout l'actif à son compte;
- que sa mandante reprend à son compte tout passif éventuel, même non encore connu, et qu'elle assume pour autant que de besoin, la qualité de liquidateur;
- que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;
- que décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la société;
- que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse du siège de ladite société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Afonso-Da Chao Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 janvier 2008, Relation: EAC/2008/268. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2008.

F. Kessler.

Référence de publication: 2008017277/219/40.

(080015232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Les Portes de Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 32.071.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017126/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01655. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Zandoli Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 90.860.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société ASHMORE GROUP Ltd, avec siège social à Nerine Chambers, Columbus Center 5, Pelican Drive 905, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée aux présentes.

La prédite mandataire, agissant ès-qualités, prie le notaire instrumentant de documenter:

- que sa mandante est seule propriétaire de toutes les actions de la société anonyme holding ZANDOLI HOLDING S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 90.860

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 31 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 213 du 27 février 2003,

dont le capital social est de trente et un mille euros (€ 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune,

- que sa mandante décide de dissoudre ladite société;
- que tout le passif de la société a été réglé, sinon dûment provisionné;
- qu'en sa qualité d'actionnaire unique, sa mandante reprend tout l'actif à son compte;
- que sa mandante reprend à son compte tout passif éventuel, même non encore connu, et qu'elle assume pour autant que de besoin, la qualité de liquidateur;
- que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;
- que décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la société;
- que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse du siège de ladite société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 janvier 2008. Relation: EAC/2008/267. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2008.

F. Kessler.

Référence de publication: 2008017284/219/40.

(080015224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

WP Luxco Communications S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.853.700,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 111.893.

In the year two thousand and six, on the eleventh day of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, (Luxembourg).

There appeared:

EVEN INVESTMENTS 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 9, rue Sainte Zithe, L-2367 Luxembourg, registered with the number B 115.995,

duly represented by Ute Bräuer, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of WP LUXCO COMMUNICATIONS S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg B 111.893, (the «Company»), incorporated by deed of the undersigned notary on October 25, 2005, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C (the «Mémorial») number 346 of February 16, 2006, the articles of incorporation of which have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary held on this date before the present deed.

The appearing person representing the whole corporate capital then deliberates upon the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital from its present amount of one million five hundred thousand euros (EUR 1,500,000.-) represented by thirty thousand (30,000) shares with a par value of fifty euros (EUR 50.-) each by payment in cash of five million three hundred fifty-three thousand seven hundred euros (EUR 5,353,700.-) up to six million eight hundred fifty-three thousand seven hundred euros (EUR 6,853,700.-) by the issue of one hundred seven thousand seventy-four (107,074) new shares of fifty euros (EUR 50.-) each.

2. Subsequent amendment of article 5 of the articles of incorporation of the Company that now reads as follow:

« **Art. 5.** The Company's share capital is fixed at six million eight hundred fifty-three thousand seven hundred euros (EUR 6,853,700.-) represented by one hundred thirty-seven thousand seventy-four (137,074) shares with a par value of fifty euros (EUR 50.-) each, all fully paid-up and subscribed.»

and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital from its present amount of one million five hundred thousand euros (EUR 1,500,000.-) represented by thirty thousand (30,000) shares with a par value of fifty euros (EUR 50.-) each by payment in cash of five million three hundred fifty-three thousand seven hundred (EUR 5,353,700.-) up to six million eight hundred fifty-three thousand seven hundred euros (EUR 6,853,700.-) by the issue of one hundred seven thousand seventy-four (107,074) new shares of fifty euros (EUR 50.-) each.

All the one hundred seven thousand seventy-four (107,074) new shares have been subscribed by EVEN INVESTMENTS 2 S.à r.l., prenamed, represented as aforesaid.

The shares have been paid in by the subscriber by a contribution in cash so that the amount of five million three hundred fifty-three thousand seven hundred (EUR 5,353,700.-) is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

Further the foregoing resolutions, article 5 of the articles of incorporation is modified and no read as follow:

« **Art. 5.** The Company's share capital is fixed at six million eight hundred fifty-three thousand seven hundred euros (EUR 6,853,700.-) represented by one hundred thirty seven thousand seventy-four (137,074) shares with a par value of fifty euros (EUR 50.-) each, all fully paid-up and subscribed.»

The shareholder decides to approve the amendment of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the increase of the share capital.

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at fifty-nine thousand euros.

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first names, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le onze septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

EVEN INVESTMENTS 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 115.994,

dûment représentée par Madame Ute Bräuer, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration. La procuration signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est la seule associée de WP LUXCO COMMUNICATIONS S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 111.893, («Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 octobre 2005, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C (le « Mémorial »), numéro 346 du 16 février 2006 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date de ce jour avant les présentes.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

1. Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) représenté par trente mille (30.000) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune par paiement en espèce de cinq millions trois cent cinquante-trois mille sept cents euros (EUR 5.353.700,-) à six millions huit cent cinquante-trois mille sept cents euros (EUR 6.853.700,-) par l'émission de cent sept mille soixante-quatorze (107.074) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-).

1. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à six millions huit cent cinquante-trois mille sept cents euros (EUR 6.853.700,-) représenté par cent trente-sept mille soixante-quatorze (137.074) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) représenté par trente mille (30.000) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune par paiement en espèces de cinq millions trois cent cinquante-trois mille sept cents euros (EUR 5.353.700,-) à six millions huit cent cinquante-trois mille sept cents euros (EUR 6.853.700,-) par l'émission de cent sept mille soixante-quatorze (107.074) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-).

Les cent sept mille soixante-quatorze (107.074) nouvelles parts sociales ont toutes été souscrites par EVEN INVESTMENTS 2 S.à r.l., prédésignée, représentée comme il est dit.

Le souscripteur a libéré les parts sociales par un apport en numéraire de sorte que la somme de cinq millions trois cent cinquante-trois mille sept cents euros (EUR 5.353.700,-) est à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

L'associé unique décide la modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à six millions huit cent cinquante-trois mille sept cents euros (EUR 6.853.700,-) représenté par cent trente-sept mille soixante-quatorze (137.074) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

L'associé unique décide d'approuver le changement des statuts de la Société afin de prendre en compte l'augmentation du capital social.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de cinquante-neuf mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 18 septembre 2006, vol. 438, fol. 17, case 8. — Reçu 53.537 euros.

Le Releveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 septembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008017223/242/126.

(080014655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Eton Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 105.034.

L'an deux mille sept, le dix décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ETON INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 105.034, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 23 novembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 277 du 29 mars 2005 et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Jean Wagener, avocat, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Patricia Lamouline, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Geneviève Depiesse, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire. Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Modification de l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

2.- Modification de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article quatre des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J. Wagner, P. Lamouline, G. Depiesse, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2007. Relation: LAC/2007/42165. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): R. Jungers.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2008.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008017222/242/112.

(080014664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Targetfollow (Luxembourg Holdings) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 109.391.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand seven, on the twenty-first of December at 12.45 a.m.,

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr Ardeshir Naghshineh, property consultant, of British nationality, born on June 4, 1952 in Ahwaz (Iran), residing at Mergate Hall Farm, Mergate Lane, GB - NR14 8ER Bracon Ash, Norwich, Norfolk, Great-Britain,

Hereby represented by Mr Shaohui Zhang, lawyer, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320, Luxembourg, by virtue of a power of attorney issued under private seal on December 21, 2007, which, having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact as follows:

1. that the company TARGETFOLLOW (LUXEMBOURG HOLDINGS) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.391, has been incorporated by a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, dated July 7, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1173 dated November 9, 2005, (the «Company»);

2. that the corporate capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (€ 12,500.-) represented by five hundred (500) corporate units with a nominal value of twenty-five euro (€ 25.-) each;

3. that it is the sole member of the Company;

4. that, in its capacity as sole member of the Company, it has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

5. that the sole member, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the interim balance sheet of the Company as at December 20, 2007, declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

6. that the Company's activities have ceased;

7. that the sole member is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company;

8. that, following the above-resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

9. that the Company's managers and statutory auditor are hereby granted full discharge with respect to their respective duties;

10. that there should be proceeded to the cancellation of all issued units;

11. that all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the Company's former registered office.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille sept, le vingt et un décembre, à 12.45 heures.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

M. Ardeshir Naghshineh, property consultant, de nationalité britannique, né le 4 juin 1952 à Ahwaz (Iran), demeurant à Mergate Hall Farm, Mergate Lane, GB - NR14 8ER Bracon Ash, Norwich, Norfolk, Grande-Bretagne,

ici représenté par M. Shaohui Zhang, juriste, demeurant profession-nellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 21 décembre 2007, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1. que la société TARGETFOLLOW (LUXEMBOURG HOLDINGS) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.391, a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1173 en date du 9 novembre 2005 (la «Société»);

2. que le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune;

3. qu'elle est l'associé unique de la Société;

4. qu'en sa qualité d'associé unique de la Société, elle a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

5. que l'associé unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu des comptes intermédiaires de la Société au 20 décembre 2007, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

6. que l'activité de la Société a cessé;

7. que l'associé unique est donc investi de tout l'actif de la Société et qu'il s'engage à régler tout et n'importe quel passif éventuel de la Société dissoute;

8. que suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

9. que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société;

10. qu'il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales émises;

11. que tous les livres et documents de la Société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans à l'ancien siège social de la Société.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Zhang, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007. Relation: LAC/200/44038. — Reçu 12 euros.

Pour le Receveur, F. Sandt (signé): R. Jungers.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2008.

P. Frieders.

Référence de publication: 2008017260/212/92.

(080014681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Max Participations I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 106.061.

—
In the year two thousand and seven, on the sixth of December.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

HBK MASTER FUND L.P., a Cayman Islands limited partnership, having its registered office at M&C Corporate Services Limited c/o Uglan House, South Church Street, PO Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, recorded with the Registrar of Limited Partnerships Cayman Islands under the number 11802; 9/29/99, here represented by Mr Bob Calmes, LL.M., by virtue of a proxy given in Luxembourg on 4 December 2007.

The above-mentioned proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

The appearing party is the sole shareholder of MAX PARTICIPATIONS I S à r.l., a company established and existing in Luxembourg under the form of a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 106.061, incorporated as a société à responsabilité limitée pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 16 February 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 25 June 2005, number 613 (hereafter the «Company»).

The appearing party, representing the entire share capital, requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Restatement of article 12 of the articles of association of the Company.
2. Resignation of Mr. Michel E. Raffoul as manager of the Company.
3. Resignation of KARIAN S.à r.l. as manager of the Company.
4. Appointment of Mr Jean-Philippe Poncelet as class A manager of the Company.
5. Designation of DOMELS S.à r.l. as class B manager of the Company.

The sole shareholder approved the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to modify article 12 of the articles of association of the Company which shall now read as follows:

« **Art. 12.** The Company is managed by at least one class A manager(s) and at least one class B manager(s), who do not need to be shareholders.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They must be dismissed freely at any time and without specific cause by a decision of shareholders representing more than half of the share capital.

The Company shall be bound in all circumstances by the joint signature of one class A manager and one class B manager or by the sole signature or joint signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers, within the limits of such powers.»

Second resolution

The sole shareholder resolved to acknowledge the resignation of Mr Michel E. Raffoul as manager of the Company, with effect as of 6 December 2007.

The sole shareholder resolves to grant full discharge to Mr Michel E. Raffoul for the exercise of its mandate.

Third resolution

The sole shareholder resolved to acknowledge the resignation of KARIAN S.à r.l. as manager of the Company, with effect as of 6 December 2007.

The sole shareholder resolves to grant full discharge to KARIAN S.à r.l. for the exercise of its mandate.

Fourth resolution

Pursuant to the foregoing resolutions, the sole shareholder resolved to appoint Mr Jean-Philippe Poncelet, born on 5 October 1975 in Bastogne (Belgium), with professional address at L-2180 Luxembourg, 8 rue Jean Monnet, as class A Manager of the Company, for an indefinite period, with immediate effect.

Fifth resolution

Pursuant to the foregoing resolutions, the sole shareholder resolved to designate DOMELS S.à r.l., being manager of the Company, as class B manager of the Company.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary, such person signed together with the notary this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le six décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HBK MASTER FUND L.P., un Cayman Islands limited partnership, ayant son siège social à M&C Corporate Services Limited c/o Uglan House, South Church Street, PO Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, enregistré auprès du Registrar of Limited Partnerships Cayman Islands sous le numéro 11802; 9/29/99, ici représentée par Monsieur Bob Calmes, LL.M., résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 4 décembre 2007.

Ladite procurations, signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de MAX PARTICIPATIONS I S.à r.l., une société constituée et existant conformément à la loi luxembourgeoise sous la forme d'une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B numéro 106.061, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 16 février 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 25 juin 2005, numéro 613 (la «Société»)

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 12 des statuts de la Société
2. Résignation de Monsieur Michel E. Raffoul
3. Résignation de KARIAN S.à r.l.
4. Nomination de Monsieur Jean-Philippe Poncelet comme gérant de classe A de la Société
5. Désignation de DOMELS S.à r.l. comme gérant de classe B de la Société

L'associé unique approuve les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'article 12 des statuts de la Société afin de lui donner le contenu suivant:

« **Art. 12.** La Société est gérée par au moins un gérant de class A et au moins un gérant de class B, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérant sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social.

La société sera engagée en toute circonstances par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de class B, ou par la signature individuelle ou conjointe de toute personne à qui les pouvoirs de signature on été délégués par le conseil de gérance, mais seulement dans la limite de ces pouvoirs.»

Deuxième résolution

L'associé unique a décidé d'accepter la résignation de M. Michel E. Raffoul comme gérant de la Société, avec effet au 6 décembre 2007.

L'associé unique donne décharge à Monsieur Michel E. Raffoul pour l'exercice de son mandat de gérant.

Troisième résolution

L'associé unique a décidé d'accepter la résignation de KARIAN S.à r.l. comme gérant de la Société, avec effet au 6 décembre 2007.

L'associé unique donne décharge à KARIAN S.à r.l. pour l'exercice de son mandat de gérant.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'associé unique a décidé de nommer Monsieur Jean-Philippe Poncelet, né le 5 octobre 1975 à Bastogne (Belgique), ayant son adresse professionnelle à L-2180 Luxembourg, 8 rue Jean Monnet, comme gérant de classe A, avec effet immédiat et à durée indéterminée.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'associé unique a décidé de désigner DOMELS S.à r.l., étant gérant de la Société, comme gérant de classe B de la Société.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant des comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Calmes, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007. LAC/2007/40696. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008017375/5770/124.

(080014500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Financière Daunou 17 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 134.897.

In the year two thousand and seven, on the eighteenth of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of FINANCIERE DAUNOU 17 S.A. (the «Company»), a société anonyme, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg in process of registration to R.C.S. Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, enacted on the 14th of December 2007, not yet published in the Luxembourg Mémorial C.

The meeting is presided by Annick Braquet, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Solange Wolter, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, and the meeting elects as scrutineer Arlette Siebenaler, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg.

The chairman requested the notary to act:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Amendment of the social object of the Company
- 2.- Amendment and Restatement of Article three of the Articles of Incorporation;
- 3.- Miscellaneous

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the object of the Company by adding the following purpose «The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.»

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article three of the Articles of Incorporation, to read as follows:

« **Art. 3.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contri-

bution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.»

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française:

L'an deux mille sept, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANCIERE DAUNOU 17 S.A. (la «Société»), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en cours d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 14 décembre 2007, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Annick Braquet, avec adresse professionnelle au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Solange Wolter, avec adresse professionnelle au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg et l'assemblée choisit comme scrutateur Arlette Siebenaler, avec adresse professionnelle au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont préalablement été informé.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet social de la Société

2.- Modification de l'article 3 des statuts.

3.- Divers

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer l'objet de la société par ajout du champ suivant «La Société peut passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.»

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur; d'octroyer aux entreprises

dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La Société peut passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: A. Braquet, S. Wolter, A. Siebenaler, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007. Relation: LAC/2007/42949. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2008.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008017373/242/115.

(080014560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Secured Products Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 122.531.

In the year two thousand and seven, on the twenty-fourth of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (hereafter the Meeting) of the sole shareholder of SECURED PRODUCTS HOLDINGS S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 122.531 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated November 15, 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C No. 131 of February 7, 2007.

There appeared:

SECURED PRODUCTS (CAYMAN), INC., a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Maples & Calder, PO Box 309GT Uglund House, South Church Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands (the Sole Shareholder), hereby represented by Maître Tom Storck, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Georgetown (Cayman) on December 21st, 2007.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with the deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

- that it is the Sole Shareholder of the Company,
- that the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to dissolve and to voluntary put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint HESPERANGE NOMINEES Ltd, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with registered office at PO Box 4301, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, as liquidator (the Liquidator) in relation to the voluntary liquidation of the Company. The Liquidator is empowered to do everything

which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets of the Company under his sole signature for the performance of his duties.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to confer to the Liquidator the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg act dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Sole Shareholder. The Liquidator may, under his sole responsibility, delegate some of his powers, for especially defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Sole Shareholder, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to instruct the Liquidator to realise, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay all the debts of the Company.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves that the Liquidator will be entitled to a specific compensation.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, recognized that at the request of the party hereto, these minutes have been worded in English followed by a French translation. In the case of discrepancy between the English and the French versions, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The documents having been read and translated to the person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A été tenue une assemblée générale extraordinaire (ci-après l'Assemblée) de l'associé unique de SECURED PRODUCTS HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.531 (la Société), constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg en date du 15 novembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, N ° 131 du 7 février 2007.

A comparu:

SECURED PRODUCTS (CAYMAN), INC., une société constituée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Maples & Calder, PO Box 309GT Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman (l'Associé Unique), représentée par Maître Tom Storck, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Georgetown (Cayman), le 21 décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire sous-signé restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a demandé au notaire instrumentaire de prendre acte:

- qu'il est l'Associé Unique de la Société,
- que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé de dissoudre et de volontairement mettre la Société en liquidation (liquidation volontaire).

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé de nommer HESPERANGE NOMINEES Ltd, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à PO Box 4301, Road Town, Tortola, Iles Vierges Brtitaniques, comme liquidateur (le Liquidateur), dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société. Le Liquidateur est autorisé à accomplir tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation des actifs de la Société sous sa seule signature pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable de l'Associé Unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa seule responsabilité, certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation à l'Associé Unique conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution

L'Associé Unique a décidé de confier au Liquidateur la mission de réaliser, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

Cinquième résolution

L'Associé Unique a décidé que le mandat du Liquidateur aura droit à une rétribution spécifique.

Frais

Les dépenses, frais et rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, a constaté, qu'à la requête du comparant, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. En cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: T. Storck, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2008. LAC/2008/238. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008017377/5770/113.

(080014493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Alpina Real Estate Fund SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 131.697.

In the year two thousand and seven, on the twenty-first of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of ALPINA REAL ESTATE FUND SCA, a société en commandite par actions, having its registered office at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 131.697, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Joseph Wagner, notary residing in Sanem, dated September 13, 2007 (the «Company»), published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2223 dated 8 October 2007.

The meeting is opened by Mrs Corinne Petit, private employee, with professional address in Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appointed as Secretary, Mrs Alexandra Fuentes, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as Scrutineer, Mrs Alexandra Fuentes, private employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. This list and the proxies, after having been signed by the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II.- This attendance list shows that out of 1,550 shares of the Company, 1,110 class A ordinary shares as well as 440 Management Shares representing 100% per cent of the share capital of the Company, are represented at the present extraordinary general meeting so that the meeting can validly decide on all the issues of the agenda which are known by the shareholders.

III.- All present or represented shareholders of the Company declare to have been duly informed of the holding of the present meeting and of its agenda and decide unanimously to waive all convening notices procedure in relation to this meeting.

IV. - The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to modify the first accounting year end of the Company as well as the date of the first annual general meeting of the Shareholders and henceforth amend and restate the transitory provisions and article 23 of the articles of association of the Company which shall be read as follows:

«Transitory Provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31 December 2008.

The first annual general meeting of Shareholders shall be held on 12 March 2009.»;

« **Art. 23. Annual General Meeting.** The annual general meeting of Shareholders is held at the registered office of the Company or at any other location in the City of Luxembourg on the last Wednesday of May (unless such date falls on a legal bank holiday, in which case the meeting will take place on the next Bank Business Day) at 11:30 a.m. or at any such time and place as indicated in the relevant convening notices, except for the first annual general meeting of Shareholders will be held on 12 March 2009.»;

2. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the meeting, the meeting duly represented, unanimously decides the following resolution:

Sole resolution

The Shareholders resolve to modify the first accounting year end of the Company as well as the date of the first annual general meeting of the Shareholders and henceforth amend and restate the transitory provisions and article 23 of the articles of association of the Company which shall be read as follows:

«Transitory Provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31 December 2008.

The first annual general meeting of Shareholders shall be held on 12 March 2009.»;

« **Art. 23. Annual General Meeting.** The annual general meeting of Shareholders is held at the registered office of the Company or at any other location in the City of Luxembourg on the last Wednesday of May (unless such date falls on a legal bank holiday, in which case the meeting will take place on the next Bank Business Day) at 11:30 a.m. or at any such time and place as indicated in the relevant convening notices, except for the first annual general meeting of Shareholders will be held on 12 March 2009.»;

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form, whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand euro (1,000.- EUR).

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

En l'an deux mille sept, le vingt et un décembre,

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ALPINA REAL ESTATE FUND SCA, une société en commandite par actions, ayant son siège social au 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.697, constituée par un acte de Maître Jean Joseph

Wagner, notaire de résidence à Sanem daté du 13 septembre 2007 (la Société), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n ° 2223 daté du 8 octobre 2007.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Corinne Petit, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme Secrétaire Madame Alexandra Fuentes, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée désigne comme Scrutateur Madame Alexandra Fuentes, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, la Présidente a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence et les procurations, après avoir été signées par les parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

II. Cette liste de présence montre que sur 1,550 actions de la Société, 1,110 actions ordinaires de catégorie A ainsi que 440 actions de commandité représentant 100% du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour et connus des actionnaires.

III. Tous les actionnaires présents ou représentés de la Société déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la présente assemblée ainsi que de son ordre du jour et décident à l'unanimité de renoncer aux procédures de convocation concernant cette assemblée.

IV. L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de modifier le premier exercice social de la Société ainsi que la date de la première assemblée générale annuelle des Actionnaires et d'amender et de reformuler les dispositions transitoires et l'article 23 des Statuts qui auront désormais la teneur suivante:

«Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2008.

La première assemblée générale annuelle des Actionnaires sera tenue le 12 mars 2009.»;

« **Art. 23. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune de Luxembourg le dernier mercredi de mai (à moins que cette date ne tombe un jour férié, dans lequel cas l'assemblée se tiendra le premier Jour Ouvrable Bancaire suivant) à 11.30 heures du matin ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation sauf la première assemblée générale des Actionnaires se tiendra le 12 mars 2009.»;

2. Divers

Ces faits étant exposés et reconnus comme vrais par l'assemblée, l'assemblée, dûment représentée, décide à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

Les Actionnaires décident de modifier le premier exercice social de la Société ainsi que la date de la première assemblée générale annuelle des Actionnaires et d'amender et de reformuler les dispositions transitoires et l'article 23 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2008.

La première assemblée générale annuelle des Actionnaires sera tenue le 12 mars 2009.»;

« **Art. 23.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune de Luxembourg le dernier mercredi de mai (à moins que cette date ne tombe un jour férié, dans lequel cas l'assemblée se tiendra le premier Jour Ouvrable Bancaire suivant) à 11.30 heures du matin ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation sauf la première assemblée générale des Actionnaires se tiendra le 12 mars 2009.»;

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des présentes, est évalué à environ mille euros (1.000,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne n'ayant réclamé la parole, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Petit, A. Fuentes, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007. LAC/2007/44011. — Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): R. Jungers.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008017379/5770/139.

(080014454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

ML Poivre Real Estate GP, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 135.476.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the eighteenth day of December.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

there appeared:

MERRILL LYNCH LUXEMBOURG HOLDINGS S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 96.380;

here represented by Mrs Ute Bräuer, Maître en Droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in their hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name ML POIVRE REAL ESTATE GP (hereafter the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office of the Company may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers (as used in these Articles, «board of managers» means the sole manager if the said board consists of a single manager only) of the Company. The registered office may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of partners (as used in these Articles, «general meeting of partners» means the sole partner if there is no more than one partner) adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, manage-

ment and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against currency exchange and interest rate risks as well as other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles its holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties. In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The managers need not to be partners.

7.2 There shall be two (2) classes of managers, namely A managers and B managers.

7.3 The managers may be dismissed at any time without cause (ad nutum).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the single signature of any A manager of the Company, (ii) the joint signature of any A manager together with a B manager or (iii) the single or joint signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1 The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2 Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a proxy given by written, by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

Subscription - Payment

Thereupon, MERRILL LYNCH LUXEMBOURG HOLDINGS S.à r.l., prenamed, here represented as stated above, declares to subscribe for five hundred (500) shares (the Shares), each with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-).

The shares have all been fully paid up by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,900.-.

Resolutions of the sole partner

The appearing party, representing the entire subscribed share capital and considering itself as having been duly convened, immediately proceeded to hold a general meeting of the sole partner of the Company.

Having first verified that it was regularly constituted, it has passed the following resolutions:

(i) the number of managers of the Company is set at three (3);

(ii) the following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Mark Fenchelle, banker, with professional address at 2 King Edward Street, London EC1A 1HQ, United Kingdom, as A manager;

- Mr John Katz, banker, with professional address at Merrill Lynch Global Principal Investments, 4 World Financial Center, 9th Floor, New York, NY 10080, United States of America, as A manager; and

- Mr Peter Riedel, manager, with professional address at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, as A manager.

(iii) The registered office of the Company is set at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version, and in case of any conflict in meaning between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil sept, le dix-huitième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MERRILL LYNCH LUXEMBOURG HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon le droit du Luxembourg, ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 96.380,

dûment représentée par Maître Ute Bräuer, Avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire pour le compte de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, agissant ès-qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination ML POIVRE REAL ESTATE GP (ci-après la Société), qui est régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents Statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil de gérance de la Société (dans ces Statuts, «conseil de gérance» désigne le gérant si ledit conseil ne se compose que d'un seul gérant). Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés, (dans ces Statuts, «assemblée générale des associés» désigne l'associé unique lorsque la Société n'a qu'un seul associé) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque conseil de gérance estime que des circonstances ou événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé, qui en fait la demande.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixe la durée de son/leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

7.2 Il y aura deux (2) classes de gérants, soit les gérants A et les gérants B.

7.3 Les gérants sont révocables à tout moment, sans motif (ad nutum).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par (i) la simple signature de tout gérant A de la Société, (ii) la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (iii) la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du/des associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, MERRILL LYNCH LUXEMBOURG HOLDINGS S.à r.l., prénommée, ici représentée comme indiquée ci-dessus, déclare souscrire cinq cents (500) parts sociales (les Parts Sociales) ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Toutes les Parts Sociales ont été entièrement libérées par paiement en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.900,-.

Résolutions de l'associé unique

La comparante, représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant comme étant dûment convoquée, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale de l'associé unique de la Société.

Après avoir vérifié que celle-ci était régulièrement constituée, elle a pris les résolutions suivantes:

(i) le nombre de gérants de la Société est fixé à trois (3);

(ii) sont nommés comme gérants de la Société pour une durée indéterminée les personnes suivantes:

- M. Mark Fenchelle, banquier, dont l'adresse professionnelle est à 2 King Edward Street, London EC1A 1HQ, United Kingdom, en tant que gérant A;

- M. John Katz, banquier, dont l'adresse professionnelle est à Merrill Lynch Global Principal Investments, 4 World Financial Center, 9th Floor, New York, NY 10080, United States of America, en tant que gérant A; et

- M. Peter Riedel, gérant, dont l'adresse professionnelle est à 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, en tant que gérant A.

(iii) le siège social de la société est fixé au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, ladite comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: U. Bräuer, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007. Relation: LAC/2007/43775. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2008.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008017444/242/399.

(080014405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Lux Timing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 3, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 25.967.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017136/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01645. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Mayence S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 62.049.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société KAISER TRADING LIMITED, avec siège social à 3F, Jonsim Place, 228, Queen Road Eats, Wanchai, Hong-Kong,

ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée aux présentes.

La prédite mandataire, agissant ès-qualités, prie le notaire instrumentant de documenter:

- que sa mandante est seule propriétaire de toutes les actions de la société anonyme MAYENCE S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur
inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 62.049
constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 décembre 1997, publié au Mémorial C numéro 163 du 19 mars 1998,
dont le capital social a été converti en euros aux termes d'une assemblée générale tenue sous seing privé en date du 26 mai 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 441 du 20 mars 2002,
dont le capital social est de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (€ 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale,
- que sa mandante décide de dissoudre ladite société;
- que tout le passif de la société a été réglé, sinon dûment provisionné;
- qu'en sa qualité d'actionnaire unique, sa mandante reprend tout l'actif à son compte;
- que sa mandante reprend à son compte tout passif éventuel, même non encore connu, et qu'elle assume pour autant que de besoin, la qualité de liquidateur;
- que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;
- que décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la société;
- que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse du siège de ladite société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Afonso-Da Chao Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 janvier 2008, Relation: EAC/2008/270. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2008.

F. Kessler.

Référence de publication: 2008017279/219/42.

(080015228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

KUHN Soparfi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 148, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 98.278.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017137/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01656. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Diamantin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 62.038.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société KAISER TRADING LIMITED, avec siège social à 3F, Jonsim Place, 228, Queen Road Eats, Wanchai, Hong-Kong

ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée aux présentes.

La prédite mandataire, agissant ès-qualités, prie le notaire instrumentant de documenter:

- que sa mandante est seule propriétaire de toutes les actions de la société anonyme DIAMANTIN S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 62.038

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 décembre 1997, publié au Mémorial C numéro 162 du 18 mars 1998,

dont le capital social a été converti en euros aux termes d'une assemblée générale tenue sous seing privé en date du 3 mai 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 324 du 27 février 2002,

dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 octobre 2004, publié au Mémorial C numéro 90 du 1^{er} février 2005,

dont le capital social est de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (€ 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale,

- que sa mandante décide de dissoudre ladite société;
- que tout le passif de la société a été réglé, sinon dûment provisionné;
- qu'en sa qualité d'actionnaire unique, sa mandante reprend tout l'actif à son compte;
- que sa mandante reprend à son compte tout passif éventuel, même non encore connu, et qu'elle assume pour autant que de besoin, la qualité de liquidateur;
- que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;
- que décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la société;
- que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse du siège de ladite société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 janvier 2008. Relation: EAC/2008/266. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2008.

F. Kessler.

Référence de publication: 2008017282/219/44.

(080015226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Alfa Kraft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 98.383.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

Pour ALFA KRAFT S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017078/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07219. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Power Panels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 12, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 123.497.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017131/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01243. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080014482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Optilor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 27.269.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017130/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01245. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080014481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Stulz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6871 Wecker, 2, Op Huefdreisch.
R.C.S. Luxembourg B 121.298.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017128/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01661. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080014474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Mayfair Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 103.480.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008017076/1109/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04684. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080013641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

IDEC S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 30.124.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017123/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01630. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080014443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

E.C.T. Europe, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1937 Luxembourg, 42, rue Auguste Liesch.
R.C.S. Luxembourg B 50.551.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017120/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01235. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080014440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Programedia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 11.767.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017132/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01610. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080014485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Inverness Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 103.483.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008017075/1109/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04678. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080013637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

S.M.M. spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 38.531.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 janvier 2008.

M. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2008017037/243/12.

(080013685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Groupe Stic International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 84.852.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2008017059/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07147. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Groupe Stic International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 84.852.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2008017060/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07150. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Cedria Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 79.366.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2008017061/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM07153. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Pauco Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 107.973.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2007.

B. Moutrier
Notaire

Référence de publication: 2008017002/272/12.

(080014026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Bravo Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 118.544.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008017083/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06847. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Promimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 45.159.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008017085/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06864. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Synavic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 104.382.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008017092/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, réf. LSO-CM06886. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Papa e Citu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9155 Grosbous, 2, rue de Mersch.
R.C.S. Luxembourg B 104.452.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017134/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01244. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Perisound S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 148, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 47.005.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017133/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01641. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Nouvelle Boutique Trois Etoiles, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 36-38, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 32.410.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008017135/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01646. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2008.

eida s.a, Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 6, Jos Seyler Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 113.986.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 janvier 2008.

M. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2008017004/243/12.

(080013995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

SU Turkish Private Equity Opportunities I, S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 118.866.

En date du 18 septembre 2007, l'Assemblée des Actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer

ERNST & YOUNG, de son mandat de réviseur d'entreprise avec effet immédiat.

de nommer:

KPMG AUDIT, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 103.590, ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en tant que nouveau réviseur de la Société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2008.

SU TURKISH PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES I, S.C.A., SICAR

Signature

Référence de publication: 2008016862/250/21.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2008, réf. LSO-CM08099. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Palm Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 68.959.

EXTRAIT

En date du 21 décembre 2007, l'actionnaire unique de la société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Dirk C. Oppelaar, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 30 septembre 2003.

- La démission de Monsieur Roeland Pels, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 16 octobre 2007.

Luxembourg, le 21 décembre 2007.

B. Zech

Gérant

Référence de publication: 2008016800/724/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04494. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Cefralu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clemency, 8, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 134.565.

Aujourd'hui, le 7 décembre 2007 s'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme CEFRALU S.A., savoir:

Monsieur Eric Jolas, expert-comptable, demeurant à B-6730 Rossignol, 207E, rue des Roses,

Monsieur Vincent Olimar, expert-comptable, demeurant à B-6741 Vance, 61, route de Habay,

Madame Stéphanie Thiry, juriste, demeurant à B-6791 Athus, 17/1, rue des Artisans.

A l'unanimité des voix est nommé Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué, Monsieur Eric Jolas, préqualifié.

Fait à Clémency, le 7 décembre 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2008016795/232/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2007, réf. LSO-CL05942. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Primera Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 107.878.

—
Extrait rectificatif des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 avril 2007

En date du 19 avril 2007, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

- Elle renouvelle le mandat d'administrateur de Messieurs Thomas Rostron, William De Vijlder, Jean-François Fortemps et Paul Mestag;

Elle renouvelle le mandat de réviseur d'entreprises de la Société PricewaterhouseCoopers.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 11 janvier 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PRIMERA FUND

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

N. Moroni / D. Lambert

Référence de publication: 2008016796/755/21.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2008, réf. LSO-CM07973. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Roga International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 83.919.

—
Madame Corine Watteyne a démissionné de sa fonction d'administrateur du conseil d'administration de la société en date du 29 juin 2007.

Le conseil a coopté comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 29 juin 2007, Madame Cristobalina Moron, née le 21 novembre 1968 à Florange (France), résidant professionnellement 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ROGA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008016910/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2008, réf. LSO-CM08468. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Mylan Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 133.516.

—
Dépôt rectificatif du 22 novembre 2007 sous le numéro L070159974.01

Le nom de l'associé de la Société est MYLAN LUXEMBOURG L 2 SCS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2008.

MYLAN LUXEMBOURG 2 S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2008016912/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2008, réf. LSO-CM08074. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

Gef Real Estate Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 21.066.

Lors de l'Assemblée Générale annuelle tenue en date du 10 décembre 2007, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- renouveler le mandat de l'administrateur, Monsieur al Fulajj Yacoub Youssef, avec adresse au KWT-13021 Safat, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008.

- renouveler le mandat de l'administrateur, Monsieur Ousseimi Mohamed, avec adresse au 30, Quai Gustave Ador, CH-1211, Genève, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008.

- renouveler le mandat de Monsieur Al Osaimi Saud Mohammed, en sa qualité de Président, avec adresse au National Industries Group, KWT-13005, Safat, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008.

- renouveler le mandat de l'administrateur, Monsieur Fakhoury Mustapha, avec adresse rue Clemenceau, RL - Beyrouth, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008.

- renouveler le mandat de Monsieur Jupp Harold, avec adresse au 30 Quai Gustave Ador, CH-1211 Genève, en sa qualité de commissaire, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008.

- accepter l'annulation de la nomination de DELOITTE S.A, avec siège social au 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, en qualité de réviseur d'entreprise, et ce avec effet rétroactif au 26 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2008

Signature.

Référence de publication: 2008016786/581/30.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2008, réf. LSO-CM07707. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080013996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.

World Motor Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.584.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 16 janvier 2008

Sont nommés gérants pour une durée illimitée:

- John Mowinckel, né le 6 juillet 1950 à Rome (I), demeurant professionnellement 1, Duchess Street, London W1W 6AN, UK;

- Marie-Claire Haas, née le 14 mai 1956 à Arlon (B), demeurant professionnellement 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour extrait conforme

M. Thill

Gérant

Référence de publication: 2008016914/5874/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2008, réf. LSO-CM09068. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080014205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2008.